



## Association - règlement intérieur

-----  
Par Isbaelle

Dans le Règlement Intérieur de mon association, il est dit qu'un des motifs d'exclusion de l'association est "non-respect d'autrui, tout agissement contre les intérêts d'un tiers"  
Je ne comprends pas ce que cela veut dire précisément.  
Merci

-----  
Par ESP

Bonsoir  
C'est un peu passe partout mais cela veut dire que toute insulte, discrimination ou diffamation par exemple est un motif d'exclusion.